

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session régulière du conseil municipal le 14 janvier 2019 à 19 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 5.2.2 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique que le bâtiment principal doit être situé à au moins 6 mètres de ligne latérale alors que les propriétaires souhaitent agrandir la résidence jusqu'à 4m de la ligne latérale.

Identification du site concerné :

Propriété de M. David Emond et Mme Nathalie Gagnon située au 1174, rang Ste-Anne à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lots no 4 683 875 et 4 685 765 cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce quatorzième jour du mois de décembre deux mille DIX-HUIT.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 14 décembre entre 8 h et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14^{ème} jour de décembre 2018.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim